

la récupération de 886 logements sur l'opération de transfert CNEP (670 à Tébessa, 150 à Oran et 166 à Ain-Defla).

Hormis les efforts constatés dans la réalisation du logement social, les autres aspects du bilan qui vient d'être dressé mettent en relief des acquis moins encourageants.

L'autre aspect des insuffisances constatées concerne les transferts des 70 000 logements CNEP du social vers le promotionnel, dont le rythme d'exécution est caractérisé par des lenteurs dues à des situations contentieuses à tous les niveaux.

Excepté l'exercice 1990, où le total des transferts a été porté à 37 019 logements avec un taux d'exécution de 52,9%, les quatre (04) derniers exercices avaient plutôt enregistré des diminutions qui pourraient s'expliquer, entre autres par des récupérations en direction du social.

D'une façon générale, l'analyse par exercice de la synthèse des réalisations de l'habitat urbain indique que quatre (04) exercices sur les six (06) que comporte la période de référence avaient enregistré des résultats inférieurs. La régression annuelle est illustrée ainsi qu'il suit :

- 1989 : livraison de 4090 logements en moins soit -10%
 - 1990 : livraison de 6710 logements en moins soit -20%
 - 1991 : livraison de 7738 logements en moins soit -29%
 - 1993 : livraison de 7335 logements en moins soit -15%
- (Pourcentage arrondi)

Par ailleurs, l'appréciation des mêmes résultats au plan de la répartition territoriale fait ressortir, en matière de degré d'atteinte des objectifs de livraison, un nombre très limité de wilayate dépassant leurs prévisions dans l'année.

Ainsi donc, les wilayas qui ont réalisé ou dépassé leurs prévisions annuelles n'étaient qu'au nombre de cinq (05) en 1989 (Médéa, Mostaganem, Bordj-Bou-Arréridj, El-Tarf et Tindouf), une seule (01) en 1990 (Batna) et 1993 (El-Oued) et deux (2) en 1991 (Batna et Ouargla).

Par contre celles qui, habituellement, réalisent moins de 50% de leurs prévisions sont les wilayas de Tizi-Ouzou, Tissemsilt, Alger, Tiaret, El-Bayadh et Boumerdès.

Cette situation est engendrée par un nombre alarmant de chantiers à l'arrêt, paralysés par les contraintes diverses et qui seront traitées en détail et avec plus de précisions plus loin.

2-Bilan financier des réalisations de logement (1989-1994)

L'examen des informations recueillies auprès du ministère de l'habitat appelle les observations suivantes :

l'exercice 1993 a été clôturé au 30 novembre 1993;

habituellement, les informations chiffrées sont données de façon globale, sauf en 1991 où il a été opéré une distinction entre crédits temporaires et crédits définitifs. Le montant des crédits de paiement au 31 décembre 1991 n'a pas été retracé par le bilan de cet exercice qui s'est limité aux résultats de la consommation annuelle dudit exercice. Cependant, celui-ci a figuré dans le rapport de 1993 et a été arrêté à 5,291 milliards de DA;